

## COMPTE-RENDU

### DE LA JOURNEE DES PRESIDENTS

7 DECEMBRE 2024

#### La parole aux associations d'Essonne Nature Environnement

*La réunion a eu pour objet d'identifier les préoccupations les plus sensibles des associations adhérentes à la fédération. Ces observations serviront de base à des échanges qui auront lieu en 2025, notamment avec les services institutionnels, lors de rencontres où seront conviés tous les adhérents d'ENE*

- **Sermaise Environnement** fait état d'une rénovation des ateliers municipaux de la commune dans une zone ayant été inondée récemment et demande pourquoi il est encore légalement possible de construire en zone inondable.
- **Dourdan Environnement** fait part du contentieux qu'elle a engagé contre la municipalité de Dourdan portant sur l'extension de zones d'activité sur des terres agricoles. L'association rappelle également que des inondations importantes ont eu lieu dans la ville et que le maire continue à délivrer des permis de construire en bordure de l'Orge.
- **Vivre au Val** constate que les habitants de la commune et, plus généralement, les habitants des communes essonniennes n'ont pas le souvenir des événements passés. Elle donne comme exemple la constructibilité accordée sur une ancienne prairie qui a conduit tout récemment à d'importantes inondations d'habitations. Dans la commune également, des permis de construire ont eux aussi été accordés près d'une rivière. Par ailleurs, le Plan communal de sauvegarde de la commune n'a pas été actualisé.
- **Corbeil-Essonnes Environnement** rappelle que la commune est située à la confluence de l'Essonne et de la Seine. Jusqu'en 1992, aucune construction avec des parkings enterrés n'était autorisée ; depuis on a construit dans la ville 15 000 logements avec parkings. Cela pose un énorme problème avec le Schéma directeur d'assainissement. Autre sujet conflictuel à Corbeil : le Cirque de l'Essonne. Ce très grand espace naturel au cœur de la zone

urbanisée a été classé ENS, comme nous le souhaitions. Aujourd'hui, cet espace est géré par la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart qui l'aménage comme un parc urbain et non comme un espace naturel sensible. Dernier problème évoqué : le SCOT de Grand Paris Sud prévoit d'augmenter encore le nombre de logements sur Corbeil, notamment sur l'ancien site industriel Héliogravure.

- **Breuillet Nature** informe les participants que la vallée de la Rémarde est menacée par de nombreux projets d'urbanisation. L'association préconise la création d'une association des amis de la Rémarde pour lutter contre ces projets écocides.
- **Collectif Sauvegarde de la Vallée de l'Yerres** constate que c'est la première fois que les inondations ont été aussi importantes dans la vallée. Elle rappelle que l'existence d'un SAGE n'a pas empêché les inondations malgré l'existence de zones d'expansion des crues. Lors des dernières inondations, il y a eu d'énormes bavures (ex. alertes de montée des eaux inexactes, etc.).
- **L'ADEMUB (Brétigny)** travaille sur la révision de son PLU et constate que la ZAP ne prend pas en compte tous les espaces verts de la commune. Par ailleurs, le PLU comptabilise pour la dernière phase de l'éco-quartier les surfaces à urbaniser et non le nombre de logements. Pour ce qui est de la biodiversité, l'association regrette le ralentissement de la plantation de 30 000 arbres comme cela était prévu. En ce qui concerne les mobilités, l'association poursuit son action sur le plan vélo de l'agglomération.
- **L'UAPNR de la Haute Vallée de Chevreuse** se trouve confrontée au refus du Parc naturel régional d'intégrer des communes de la vallée de la Rémarde. L'Union se propose de créer une association qui regrouperait toutes les communes de la vallée de la Rémarde, qu'elles appartiennent à l'Essonne ou aux Yvelines.
- **Association de Défense de Varennes-Jarcy** expose que son principal problème ce sont les nuisances aériennes de l'Aéroport d'Orly. Selon elle,

avec le guidage des avions par GPS, les avions survolent beaucoup plus de zones densifiées qu'auparavant.

- **Le CABNER** dont le territoire est situé en partie dans le site classé de la vallée de la Bièvre, dénonce l'urbanisation du Plateau de Saclay et ses nuisances, notamment les nuisances sonores. Il demande également le respect des corridors écologiques dans les forêts domaniales et que soient menées des études sur l'influence du bruit sur les animaux.
- **Elan Savigny** s'est mobilisée contre l'abattage d'arbres d'alignement qui ont été rasés au prétexte qu'ils abîmeraient les canalisations souterraines.
- **Urbanisme et Qualité de vie à Villemoisson** constate qu'il existe aussi des arbres à protéger dans les domaines privés et que, si rien n'existe dans les PLU, il n'est pas possible de les protéger.
- **Vivre à Vauhalla**n rappelle son opposition à la ligne 18 du Grand Paris Express, sur le Plateau de Saclay et les combats menés contre cette ligne de métro qui est contre-productive et favorise l'étalement urbain. L'association a co-écrit un ouvrage qui dénonce l'aberration que constitue cette ligne et les calculs biaisés sur le trafic attendu. Pour l'association, des métros qui traversent des zones agricoles, cela n'existe nulle part dans le monde. L'ouvrage est disponible auprès de Harm Smit ou d'ENE.
- **Chevannes Patrimoine Environnement** combat un projet de déviation du Val d'Essonne qui serait construite sur des terres agricoles. Cette route est destinée à relier l'autoroute A6 à une future zone d'activité sur la commune de Mennecey - ville déjà très fortement urbanisée. L'autre dossier qui impacte la commune de Chevannes est un très important projet de dépôt de terres avec exhaussement de sol sous prétexte d'aménagement paysager.

Le rapporteur

Denis Mazodier